

P. 08214

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS
à partir du 1^{er} de chaque mois
France et Algérie : Un an... 25 fr.
Six mois... 14 fr.
Étranger U.-P.) : Un an... 32 fr.
Six mois... 18 fr.
Adresse télégraphique : Econopéen-Paris

Paraissant le Vendredi
Rédacteur en chef : **Edmond THÉRY**
PRIX DE CHAQUE NUMÉRO :
France : 0 fr. 50 — Étranger : 0 fr. 60

INSERTIONS
Ligne anglaise de 5 centimètres
Annonces en 7 points... 2 50
Réclames en 8 points... 4 »
Ce tarif ne s'applique pas aux annonces et réclames d'émission.
TÉLÉPHONE : Central 46-61

N° 1348. — 53^e volume (1) || Bureaux : 50, rue Sainte-Anne, Paris (2^e Arr^e) || Vendredi 4 Janvier 1918

SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'Émission de l'Europe (En millions de francs)

DATES	Encaisse métallique		Circulation fiduciaire	PRINCIP. CHAPITRES					Taux de l'escompte
	Or	Argent		C/courants et dépôts particuliers	Portefeuille	Avances s'valeurs mobilières	escompte	Autres	
FRANCE — Banque de France									
1914 23 juillet...	4 104	640	6.912	943	1.541	739			3 1/2
1917 20 décemb...	5.349	247	22.354	2.894	1.956	1.209			5
1917 27 décemb...	5.352	248	22.337	2.914	2.053	1.225			5
1918 3 janvier...	5.356	247	22.789	2.778	2.186	1.234			5
ALLEMAGNE — Banque de l'Empire									
1914 23 juillet...	1 696	418	2 364	1 180	939	63			4
1917 7 décemb...	3.007	174	13 364	7 546	15 182	9			5
1917 15 décemb...	3 007	188	13 467	7 720	15 313	10			5
1917 23 décemb...	3 008	202	13.783	8 294	15 773	8			5
ANGLETERRE — Banque d'Angleterre									
1914 29 juillet...	1.004	»	733	1 055	841	»			3
1917 13 décemb...	1 438	»	1 098	3 079	2 288	»			5
1917 20 décemb...	1 439	»	1.126	3 228	2.378	»			5
1917 27 décemb...	1.458	»	1.149	3.104	2.372	»			5
DANEMARK — Banque Nationale									
1914 31 juillet...	110	»	219	24	94	15			6
1917 29 septemb...	267	4	474	115	55	19			5
1917 31 octob...	265	4	458	99	57	18			5
1917 30 novemb...	250	4	456	99	63	21			5
ESPAGNE — Banque d'Espagne									
1914 30 juillet...	543	730	1.919	498	446	170			4 1/2
1917 13 décemb...	1.965	715	2.756	946	436	395			4 1/2
1917 15 décemb...	1.965	715	2.751	939	433	395			4 1/2
1917 22 décemb...	1.967	715	2.755	948	432	398			4 1/2
HOLLANDE — Banque Néerlandaise									
1914 25 juillet...	340	17	652	10	185	130			3 1/2
1917 10 novemb...	1.436	15	1.796	120	171	186			4 1/2
1917 17 novemb...	1.457	15	1.800	131	174	196			4 1/2
1917 24 novemb...	1.454	14	1.791	125	157	193			4 1/2
ITALIE — Banque d'Italie									
1914 31 juillet...	1.105	89	3.086	245	586	115			5 1/2
1917 31 octob...	834	76	5 389	1.129	687	471			5
1917 10 novemb...	834	78	5 985	1.287	820	591			5
1917 20 novemb...	834	84	6.236	1.334	838	615			5
ROUMANIE — Banque Nationale									
1914 18 juillet...	154	1	414	14	237	47			5 1/2
1917 14 janvier...	493	0	1.485	178	210	58			5
1917 21 janvier...	493	0	1.501	209	210	58			5
1917 28 janvier...	493	0	1.514	205	211	58			5
RUSSIE — Banque de l'Etat									
1914 21 juillet...	4.270	197	4.358	698	1.049	518			5 1/2
1917 14 octob...	3.455	413	46.107	6.773	38.552	4.859			6
1917 21 octob...	3.456	445	47.621	6.720	39.701	4.491			6
1917 29 octob...	3.453	475	48.965	6.723	41.803	4.592			6
SUÈDE — Banque Royale									
1914 31 juillet...	146	8	320	109	236	41			5 1/2
1917 30 juin...	284	5	652	162	290	»			5 1/2
1917 31 juillet...	286	5	619	205	327	83			5 1/2
1917 31 août...	286	4	654	202	345	112			5 1/2
SUISSE — Banque Nationale									
1914 23 juillet...	180	19	268	94	20	»			3 1/2
1917 7 décemb...	350	53	619	90	235	43			4 1/2
1917 15 décemb...	353	54	618	108	251	40			4 1/2
1917 21 décemb...	356	53	639	95	260	41			4 1/2

REVUE DES CHANGES ET CHRONIQUE MONÉTAIRE

Change de Paris sur (papier court)

	Pair	16 juillet 1914	5 déc. 1917	12 déc. 1917	19 déc. 1917	26 déc. 1917	2 janv. 1918
Londres...	25.224	25.174	27.155	27.155	27.155	27.155	27.155
New-York...	518.25	516 »	570 »	570 »	570 »	570 »	570 »
Espagne...	500 »	482.75	685.50	687 »	690 »	692 »	695.50
Hollande...	208.30	207.56	248 »	250 »	248.50	248 »	247.50
Italie...	100 »	99.62	69.25	68.25	»	69 »	68.25
Pétrograd...	266.67	263 »	80 »	77.50	75 »	76 »	»
Suède...	138.89	138.25	198.50	203 »	200 »	197.50	194 »
Suisse...	100 »	100.03	130.50	132 »	131.50	130.25	130.50
Canada...	518.25	»	»	572 »	»	»	»

Valeur en or à Paris de 100 unités-papier de monnaies étrangères

Unités	16 juillet 1914	5 déc. 1917	12 déc. 1917	19 déc. 1917	26 déc. 1917	2 janv. 1918
Londres...	100 liv.	99.82	107.66	107.66	107.66	107.66
New-York...	» dol.	99.56	109.99	109.99	109.99	109.99
Espagne...	» pes.	96.55	137.10	137.40	138 »	139.10
Hollande...	» flor.	99.64	119.05	120.01	119.39	119.05
Italie...	» lire.	99.62	69.25	68.25	»	69 »
Pétrograd...	» rbl.	98.62	30 »	29.0625	28.125	28.50
Suède...	» cou.	99.46	142.92	146.16	144 »	142.20
Suisse...	» fr.	100.03	130.50	132 »	131.50	130.25
Canada...	» dol.	»	110.37	»	»	»

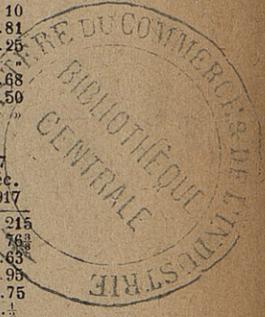
Changes de Londres sur : (chèque)

	Pair	16 juillet 1914	4 déc. 1917	11 déc. 1917	18 déc. 1917	20 déc. 1917	27 déc. 1917
Paris...	25.224	25.184	27.235	27.205	27.245	27.235	27.215
New-York...	4.86 1/2	4.871	4.76 1/2	4.76 1/2	4.76 1/2	4.76 1/2	4.76 1/2
Espagne...	25.22	25.90	19.90	19.68	19.83	19.70	19.63
Hollande...	12.109	12.125	10.95	10.90	10.95	11.025	10.95
Italie...	25.22	25.268	38.125	39.80	39.55	39.65	39.75
Pétrograd...	94.58	95.80	364 1/2	350 1/2	372 1/2	362 1/2	352 1/2
Portugal...	53.28	46.19	30 1/2	30 »	30 »	30 »	30 »
Scandinavie...	18.15	18.24	13.525	13.38	14.03	13.955	14.17
Suisse...	25.22	25.18	20.35	20.55	20.60	20.65	20.80

Valeur en or à Londres de 100 unités-papier de monnaies étrangères

Unités	16 juillet 1914	4 déc. 1917	11 déc. 1917	18 déc. 1917	20 déc. 1917	27 déc. 1917
Paris...	100 fr.	100.14	92.61	92.72	92.58	92.61
New-York...	» dol.	99.90	102.15	102.15	102.15	102.15
Espagne...	» pes.	96.64	126.74	128.16	127.19	128.03
Hollande...	» flor.	99.87	111.59	111.07	110.57	109.81
Italie...	» lire.	99.82	66.16	63.37	63.77	63.61
Pétrograd...	» rou.	98.77	25.95	26.99	25.39	26.09
Portugal...	» mil.	86.69	56.77	56.31	56.31	56.31
Scandinavie...	» cou.	99.56	134.27	135.72	129.43	130.13
Suisse...	» fr.	100.17	123.88	122.73	122.93	122.14

Encore une semaine coupée, comme la précédente, par une interruption de trois jours. Dans l'ensemble, la cote n'offre pas de grands changements. Parmi les changes neutres, seul le *change espagnol* est en hausse de quelques points à 6,95 1/2, contre 6,89 1/2 le 27 décembre. Par contre, la tendance est un peu meilleure, à la reprise des séances, sur les changes *scandinaves, hollandais et suisse*. La *couronne suédoise* s'inscrit le 2 janvier à 1,94, contre 1,96 le 29 décembre et 1,97 1/2 il y a huit jours. Aux mêmes dates la *couronne norvégienne* a coté 1,92, contre 1,94 et 1,95. La *couronne danoise* fait l'objet de transactions plus suivies que précédemment ; elle clôture à 1,79, contre 1,80 le 29 et 11,89 le 26 décembre. Elle a donc perdu beaucoup plus que les deux autres dont les cours ten-



dent à s'établir au même niveau. Cet ajustement se réalise par la baisse de la couronne suédoise, que les spéculations récentes sur les devises des Empires centraux contribuent beaucoup à déprécier. L'agiotage continue d'ailleurs à sévir avec intensité sur la place de Stockholm, où les mesures de sauvegarde prises par la Banque Royale restent inopérantes. La Reichsbank tire profit de ces mouvements pour s'approvisionner largement de couronnes; elle maintient son cours d'achat au-dessus de la parité. Le florin des Pays-Bas, qui cotait 2,49 le 27 décembre, a clôturé à 2,47 1/2 le 29; il s'inscrit au même cours le 2 janvier à la réouverture de la Bourse, mais sensiblement plus offert. Le franc suisse cote 1,30 1/2, contre 1,31 1/4 le 28 et 1,30 1/4, il est vrai, en clôture la semaine précédente.

On annonce que l'accord financier franco-suisse, en négociation depuis quelques semaines, a été signé le samedi 29 décembre par M. Schulthess, président sortant de la Confédération helvétique, et M. Beau, ambassadeur de France. On sait que le 29 septembre dernier un accord provisoire a été conclu, aux termes duquel la Suisse nous accordait un crédit de 37.500.000 francs à répartir sur les mois d'octobre, novembre et décembre (voir notre chronique du 5 octobre). Par suite des lenteurs dans la réalisation de l'opération, il n'aurait été utilisé que les portions afférentes à novembre et décembre. Il ne semble d'ailleurs pas qu'une parcelle quelconque de ces 37 1/2 millions soit venue sur le marché. Le nouvel accord porterait sur une période de dix mois et, croyons-nous, sur un montant maximum de 180 millions répartis en crédits mensuels. Ces crédits seraient proportionnels à la valeur de certaines marchandises dont l'exportation en Suisse est autorisée. D'autre part, des facilités économiques et de transport sont garanties à la Confédération pour son approvisionnement alimentaire. Enfin, les crédits seront ouverts par un groupe financier suisse, avec l'autorisation du Conseil fédéral, à un consortium de banques françaises et réalisés par des tirages à 90 jours renouvelables et escomptables à la Banque Nationale Suisse. C'est, en somme, le système qu'avait adopté la Banque de France en 1916 pour la réalisation d'un crédit de 50 millions qui lui permit de modérer sur le marché la hausse du change suisse. Le groupe des banques françaises participantes fut alors formé par la Banque Nationale de Crédit et le Crédit Commercial de France qui avaient pris l'initiative de l'opération.

La livre sterling et le dollar se représentent le 2 janvier, sur le marché libre, un peu plus fermes qu'à la clôture du 29 décembre. Le chèque sur Londres se traite à 27,22 1/2 et le câble transfert sur New-York à 5,71 3/8, contre 27,21 1/2 et 5,71 1/4 respectivement. Le 27 décembre, le Chancelier de l'Echiquier a ramené à 4 % l'intérêt sur les bons du Trésor qui était à 4 3/4 % depuis le 3 juillet. Les banques de Clearing n'ont pas encore modifié le taux qu'elles bonifient à leurs déposants et les maisons d'escompte ont également ajourné après le jour de l'an toute décision à cet égard. Il semble bien que les unes et les autres suivront le mouvement dès que s'atténueront un peu les besoins de la fin d'année. En attendant, la Banque d'Angleterre maintient à 4 % et 4 1/2 %, selon qu'il s'agit de soldes nationaux ou de soldes étrangers, le taux d'intérêt auquel elle emprunte les disponibilités des banques de Clearing pour le compte du Trésor.

Le rouble, qui avait clôturé à 76 centimes, cours plutôt nominal, le 29 décembre, n'a pas été coté à la reprise des séances de la Bourse le 2 janvier. Les nouvelles reçues entre temps de Pétrograd n'étaient pas précisément de nature à redonner un peu d'activité au marché de cette devise qui se traîne lamentablement depuis plusieurs semaines. Les dépêches de ces derniers jours annoncent, en

effet, que les maximalistes ont décrété la nationalisation des banques, dans des conditions encore imprécises pour nous, mais qui, néanmoins, ne laissent aucune possibilité d'assurer la liquidation régulière des opérations de change. Beaucoup de ces opérations en cours n'ont pu être menées à bonne fin, avant même que l'anarchie n'eût atteint son degré actuel; il est très naturel que les maisons qui y sont engagées — et c'est le cas de la plupart de celles qui s'occupent de prélèvements avec la Russie — ne se soucient pas de prendre de nouveaux risques. Il est d'ailleurs bien difficile de discerner le vrai du faux dans toutes les informations que l'on colporte un peu partout relativement à la Russie. La réserve s'impose au sujet des correspondances qui parviennent à la presse; les renseignements contradictoires qu'elles donnent trop souvent ne permettent guère d'asseoir des prévisions sur la date et les conditions où des relations pourront être rétablies.

Cours des changes de New-York sur

	Pair	16 juillet 1914	4 déc. 1917	11 déc. 1917	18 déc. 1917	24 déc. 1917	31 déc. 1917
Paris	5.184	5.167	5.731	5.731	5.74	5.731	5.731
Londres	4.865	4.873	4.765	4.765	4.765	4.765	4.765
Berlin (1)	95.28	95.06	"	"	"	"	"
Amsterdam	40.195	"	44 1/2	44	43 3/4	43 1/2	43 5/8

Valeur en or à New-York de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16 juillet 1914	4 déc. 1917	11 déc. 1917	18 déc. 1917	24 déc. 1917	31 déc. 1917
Paris	100 fr	100.27	90.41	90.93	90.24	90.39	90.37
Londres	100 liv	100.19	97.91	97.91	97.91	97.91	97.91
Berlin	100 Mk	99.67	"	"	"	"	"
Amsterdam	100 flo.	"	110.09	109.46	108.84	107.00	108.53

Changes sur Londres à

(Cours moyen du mardi)

Valeurs à vue	15 juillet 1914	11 décemb. 1917	18 décemb. 1917	24 décemb. 1917	31 décemb. 1917
Alexandrie	97 21/32	97 3/8	97 3/8	97 13/32	97 13/32
Pétrograd	95 80	352 1/2	377 1/2	349	359
Rio-de-Janeiro	15 7/8	13 13/32	3 9/16	13 5/16	13 1/2
Valparaiso	9 3/4	14 5/32	14 11/32	14 3/32	14 7/32
Cable transfert					
Bombay	1 3 31/32	1 5 1/32	1 5 1/32	1 5 1/32	1 5 1/32
Calcutta	1 3 31/32	1 5 1/32	1 5 1/32	1 5 1/32	1 5 1/32
Hong-Kong	1 10 5/16	2 11 3/4	2 11 3/4	2 11 3/4	2 11 3/4
Shanghai	2 5 3/4	4 2	4 5	4 4	4 3 1/2
Buenos-Ayres (or)	47 11/16	54	54 1/2	53 1/4	53
Montevideo	51 3/32	61 3/4	63	61 1/2	62
Singapour	2 3 15/16	2 4 5/64	2 4 5/64	2 4 5/64	2 4 5/64
Yokohama	2 0 9/16	2 0	2 0	2 0	2 0

Variations du mark à

	20 nov. 1917	27 nov. 1917	4 déc. 1917	11 déc. 1917	18 déc. 1917	24 déc. 1917	31 déc. 1917
New-York (1) (pair : 95 3/8)	"	"	"	"	"	"	"
Amsterdam (pair : 59 3/8)	"	"	"	"	"	"	"
Cours	33 90	34 775	39 30	40 45	40 65	44 50	45 25
Parité	57 20	58 68	66 31	68 25	68 59	75 04	76 35
Perte	42 80	41 32	33 69	31 75	31 41	24 92	23 65
Genève (pair : 123 47)							
Cours	63 85	64 60	71 40	75	77 50	84 35	86
Parité	51 72	52 33	57 83	61 56	62 50	68 32	69 66
Perte	48 28	47 67	43 17	38 44	37 29	31 68	30 34

Le change sur Vienne à Genève est coté 52 50, c'est-à-dire que la perte de la couronne est d'environ 50 00 %.

Métaux précieux et Escompte hors banque à Londres

	30 juin 1917	31 juillet 1917	31 août 1917	29 sept. 1917	31 oct. 1917	30 nov. 1917	31 déc. 1917
Cours de l'or	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9
Cours d'argent	39 1/2	39 7/8	46	49	45 3/4	42 3/4	43 1/2
Escompte hors banque	4 5/8	4 25/32	4 25/32	4 13/16	4 25/32	4 25/32	4 1/16

(1) Depuis le 30 mars 1917 le cours du mark et de la couronne n'est plus coté à New-York.

LA SITUATION

Peu de changement sur le front franco-britannique. En Italie, les troupes françaises ont remporté une victoire au mont Tomba.

On annonce que les pourparlers entre Allemands et Bolchewiks, à Brest-Litowsk, subissent un temps d'arrêt, sans qu'on sache exactement à quoi l'attribuer. Mais les missions allemandes arrivent sans cesse à Pétrograd et prennent possession de la ville.

On annonce, d'autre part, qu'un échange de vues a lieu actuellement entre Washington, Londres et Paris au sujet de la réponse à faire aux propositions allemandes quand elles seront présentées aux Alliés par les Bolchewiks.

Dans les cercles diplomatiques, on discute sur la détermination des Etats-Unis et des Alliés de préciser aux peuples russe et allemand les buts des démocraties.

Il n'a pas encore été décidé si la réponse sera faite par M. Wilson, par M. Lloyd George ou par M. Clemenceau, mais le fond de la réponse suivra certainement les mêmes lignes que les diverses déclarations du président Wilson et tout particulièrement de celles de son dernier message au Congrès. Toutefois, on insistera plus catégoriquement sur le fait que les espérances de paix que tous les peuples partagent sont rendues futiles d'avance, parce qu'aucune confiance ne peut être faite à ceux qui parlent au nom de l'Allemagne.

Pour montrer dans quel esprit l'Amérique envisage cette nouvelle situation, il suffit de reproduire cette dépêche de Washington qu'a reçue le Times :

« L'ardeur grave avec laquelle l'Amérique accélère ses préparatifs pour remporter la victoire en 1918 est la meilleure réponse au mouvement pacifiste allemand. La tentative de paix faite par la Russie et les puissances centrales rendra encore plus intenses les efforts des Etats-Unis. L'opinion présente une unanimité frappante sur ce point que les propos de paix allemands sont plus dangereux que les armées allemandes. Les Américains sont prompts à comprendre une situation et ils resteront impassibles pendant que l'Allemagne dévoile ses intentions.

En France, le ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement vient de faire voter, par la Chambre un texte qui donne force de loi, quant aux sanctions pénales, aux décrets qu'il a pris ou qu'il peut être amené à prendre dans l'étendue de sa compétence.

Les premières mesures qu'il compte prendre sont la fermeture des pâtisseries, la restriction des denrées de luxe dans les grands restaurants et la suppression des autos de luxe.

Au dernier Conseil des ministres, le ministre du Travail et de la Prévoyance sociale a soumis à la signature du président de la République :

- 1° Un projet de loi ayant pour objet de garantir leur travail ou leurs emplois aux ouvriers et employés atteints par la mobilisation générale ;
- 2° Un décret de promulgation de la loi concernant la rééducation professionnelle et l'Office national des mutilés et réformés de la guerre.

Le sous-secrétaire d'Etat des Transports maritimes et de la Marine marchande a fait signer un décret plaçant tous les navires marchands français sous les ordres directs de l'Etat. L'emploi de tous les navires français alliés ou neutres à la disposition de la France sera centralisé et réglé par le sous-secrétaire d'Etat des Transports maritimes et de la Marine marchande.

LES ÉVÉNEMENTS DE LA GUERRE

On parle toujours beaucoup de l'autre côté du Rhin de l'offensive que les troupes des Empires centraux doivent effectuer contre le front occidental. Mais jusqu'ici la combativité s'est bornée à de violents combats d'artillerie, à de nombreux coups de mains et quelques petites attaques locales de part et d'autre depuis la Mer du Nord jusqu'à la frontière suisse.

Les armées en présence s'observent. Puisque ce n'est plus un secret pour personne depuis la dernière déclaration de M. Clemenceau à la Chambre au sujet du rappel, pendant quelques semaines, des agriculteurs libérés, nous pouvons dire que d'immenses travaux de défense ont transformé notre front en un véritable camp retranché, comparable en quelque sorte au rempart qu'avait fait construire le général Sarrail autour de Salonique.

Le général Pétain, commandant en chef les armées du nord et du nord-est, a adressé aux troupes l'ordre suivant à l'occasion du 1^{er} janvier :

« Officiers, sous-officiers et soldats,

« 1918 va s'ouvrir. Il faut que la lutte continue : le sort de la France l'exige. Soyez patients, soyez obstinés.

« Dans l'attaque comme dans la défense, vous avez montré ce que vous valez. Chaque fois que vous avez attaqué, l'ennemi a reculé. Chaque fois qu'il a voulu passer, vous l'avez arrêté. Il en sera de même demain. La défaillance russe n'a pas ébranlé votre foi que vient confirmer le concours chaque jour plus puissant des Etats-Unis. Vous avez la ferme volonté de vous battre autant qu'il faudra pour assurer la paix à vos fils, car vous savez que si le plus pressé réclame la paix, le plus persévérant en fixe les conditions.

« Je salue vos drapeaux et, en vous adressant mes vœux les plus affectueux pour 1918, je vous exprime une fois de plus ma fierté de vous commander et ma confiance entière dans l'avenir. »

Un brillant succès vient d'être remporté par nos braves poilus en Italie, entre la Piave et la Brenta. Après une minutieuse préparation d'artillerie, commencée le 29 décembre et intensifiée pendant les premières heures de l'après-midi du 30, nos troupes ont pris d'assaut avec un mordant magnifique les positions ennemies entre l'Osteria de Montfenera et Naranzine. Avant surmonté la résistance acharnée de l'ennemi, elles se sont maintenues solidement sur les positions conquises, dont le fameux mont Tomba.

Le lendemain, nos braves alliés italiens, par une pression énergique commencée le 27 décembre, chassaient l'adversaire de la tête de pont de Zenton et occupaient toute la boucle.

En réponse à ces deux brillantes offensives, les Autrichiens et les Allemands ont bombardé par avions de nombreuses villes ouvertes, Padoue, Bassano et Trévisé entre autres, y causant d'importants dégâts aux monuments historiques et tuant des femmes, des vieillards et des enfants.

L'offensive se poursuit en Palestine. Non seulement plusieurs attaques turques dans le but de reprendre Jérusalem ont été repoussées, mais les troupes alliées ont gagné pas mal de terrain au nord de la ville sainte.

QUESTIONS DU JOUR

Les Résultats du 3^e Emprunt de Guerre

Nous avons terminé l'année par un grand succès financier; c'est, en effet, un succès éclatant qu'a remporté le troisième emprunt de la Défense Nationale.

Dès qu'il a été fixé sur les résultats d'ensemble de l'opération, M. Klotz en a informé le Parlement. Le 28 décembre il a déclaré à la Chambre des députés, au milieu d'applaudissements unanimes, que l'épargne, en réponse aux 10 milliards effectifs demandés, avait apporté 10 milliards 276.522.000 francs, c'est-à-dire que le chiffre fixé a été largement dépassé.

Dans ces chiffres n'entrent pas les souscriptions recueillies à l'étranger, qui certainement formeront un total appréciable à ajouter au capital indiqué par le ministre.

Ces résultats sont un indice merveilleux de la puissance de notre épargne, laquelle, après quarante mois de lutte, a effectivement souscrit 599 millions de rentes, surtout si l'on souligne que lors de l'Emprunt de 1916, il n'avait été pris que 549 millions de rentes, représentant une somme de 9.613 millions de francs : l'emprunt limité de 1917 a donc fourni 663 millions de plus que celui de 1916.

Il est, en outre, important de constater que l'argent frais a été d'une réelle abondance : la proportion du numéraire est environ de la moitié de la souscription elle-même. Autre preuve du succès : entre le 15 octobre et le 15 décembre — pendant la période même de l'emprunt — les souscriptions aux Bons de la Défense Nationale se sont élevées à 2 milliards de francs.

« L'argent, a déclaré M. Klotz, est venu au Trésor avec la plus large confiance. Je me félicite de l'effort qui a été ainsi accompli. (Très bien! très bien!) »

« Dans la période que nous traversons, c'est un réconfortant tout particulier de voir une bataille comme celle-ci gagnée si largement par l'épargne française. C'est une belle manifestation de confiance en soi-même à laquelle s'est livré ce pays, après quarante mois de durs efforts et alors que les départements les plus riches sont encore envahis. (Très bien! très bien!) »

« Qu'il me soit permis d'adresser, au nom du gouvernement, toute notre gratitude à ceux qui se sont associés à notre propagande. Mes remerciements iront d'abord aux sénateurs et aux députés dont le vote unanime n'a pas été étranger au succès de l'emprunt. Puis je dois remercier les instituteurs, les évêques, les préfets, les militaires, les chambres de commerce et les syndicats ouvriers qui ont tous lancé des appels qui ont été entendus. (Applaudissements.) »

« Ainsi, l'unanimité rencontrée ici s'est rencontrée dans la France entière. (Très bien! très bien!) »

« L'heure n'est pas aux discours, mais à l'action. N'est-ce pas un acte qu'une victoire remportée sur ce terrain? Et nous devons en féliciter le pays. »

« Le crédit de la France fait partie intégrante de la défense nationale : il vient de triompher aux yeux du monde comme bientôt triomphera la cause de la justice, du droit et de la civilisation. » (Applaudissements.)

Les déclarations de M. Klotz ont été chaleureusement applaudies par la Chambre tout entière et, le lendemain, au Sénat, elles ont rencontré les mêmes unanimes approbations.

« En résumé, a-t-il dit au Sénat, le résultat est heureux. Le bas de laine se vide en faveur de l'Etat. C'est pour nous une joie profonde de constater que

l'épargne française est venue à nous et s'est empressée d'accomplir le devoir vis-à-vis de la nation, pour que rien ne nous fasse défaut et que la victoire soit obtenue sûrement et rapidement. (Applaudissements.) »

Dans sa péroraison à la Chambre, M. Klotz a insisté sur la gratitude du gouvernement envers ceux qui ont aidé au succès de l'emprunt, sur l'œuvre de propagande nationale effectuée. Tous ont contribué au succès, mais il ne faut pas oublier de rendre hommage au ministre qui a conçu, élaboré, et surtout dirigé au milieu de difficultés de toute nature la vaste opération financière comportant un type d'emprunt nouveau et des modalités particulières, qu'il fallait faire adopter par le public.

Un magnifique résultat est venu confirmer l'heureuse conception du projet. C'est le plus bel éloge qu'on puisse faire!

EDMOND THÉRY.

La Situation de la France comparée à celle des Puissances Centrales

Sous ce titre notre directeur a publié, dans le *Matin* du 29 décembre, une étude dont voici les principaux passages :

« Je serai l'homme de la restriction, a dit M. Victor Boret dans son récent discours au Sénat, mais je serai aussi l'homme de la production. » Les deux formules doivent, en effet, se compléter l'une par l'autre, et ceux qui connaissent le nouveau ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement savent que ce n'est pas un simple succès oratoire qu'il a voulu obtenir en résumant ainsi sa future politique.

Nous avons trop souvent exposé à nos lecteurs les difficultés de toute nature qui ont réduit notre production agricole pour qu'il soit nécessaire de revenir sur les circonstances qui rendent indispensables de sérieuses restrictions alimentaires.

Il faut réduire notre consommation de pain, de sucre, de café, etc., car à chaque bateau de produits alimentaires que nous demanderons en moins aux pays exotiques correspondront une économie importante d'or et l'arrivée, en plus, d'un bateau chargé de soldats américains bien équipés et bien armés venant combattre à nos côtés pour la cause du droit et de la justice.

Mais ces restrictions doivent être calculées de manière à ménager à la fois la puissance de travail des classes laborieuses et la santé publique elle-même.

**

« Le mal de l'un ne guérit pas celui des autres », dit un vieux proverbe français; or il est souvent utile de connaître le mal des autres pour éviter de le subir au moins au même degré.

L'une des causes qui poussent les empires du centre à conclure une paix hâtive et provisoire avec les maximalistes est la reprise immédiate des relations commerciales avec la Russie, reprise qui permettra aux mercantis boches d'aller ramasser, avec l'appui des agents de Lénine et sous forme d'achats ou de réquisitions, les rares produits alimentaires que la politique anarchique des soviets a laissés subsister dans les gouvernements du centre et du sud.

La situation est en effet terrible en Allemagne, terrible à ce point que le *Vorwaerts* a été suspendu pour avoir osé l'écrire et que le *Berliner Tageblatt*, d'opinion beaucoup plus modérée, a pu dire de son côté :

« Les perspectives de l'alimentation sont bien plus défavorables qu'elles n'ont été à aucun moment antérieur de la guerre. Au renchérissement

général des moyens d'existence, devenu pour les masses profondes un effroyable fardeau, se joint le danger que même les produits d'alimentation les plus nécessaires ne peuvent plus être considérés comme assurés. Chacun sait qu'il faudra diminuer à bref délai la ration de graisse et qu'il sera difficile de maintenir la ration de pain. »

Or, ces constatations sont faites au lendemain des nouvelles récoltes, alors que, sous la foi de promesses formelles, la population espérait un relèvement du rationnement effroyable qu'elle subit depuis deux années consécutives.

**

Mais la famine a des conséquences funestes pour la santé publique, et les maladies ayant pour cause une sous-alimentation persistante sont de plus en plus nombreuses et de plus en plus meurtrières.

Parmi ces maladies, la presse autrichienne cite notamment : la chlorose, l'anémie, l'œdème de la faim, la dysenterie, la tuberculose.

« La tuberculose, écrit le *Zeit* du 27 novembre 1916, fait de grands ravages dans la population. A Vienne, il est mort de tuberculose, en 1914, 6.223 personnes; ce chiffre n'a, depuis, cessé de croître. Il atteignait 7.810 en 1915, 9.631 en 1916; pour les dix premiers mois de 1917, le nombre des décès atteignait déjà 10.335. Comme le chiffre total des décès à Vienne est en moyenne de 35.000 par an, les morts des suites de tuberculose représenteront, à la fin de l'année en cours, le tiers environ des décès enregistrés. »

Et pour répondre aux préoccupations publiques, l'empereur a autorisé la création d'un *ministère de la Santé publique*, qui a pour mission de « combattre les maladies ou les épidémies que la sous-alimentation a fait naître ou aggravées. »

Les mêmes phénomènes morbides se produisent dans les grandes villes allemandes, ainsi qu'en témoignent les extraits de journaux que nous avons sous les yeux : « La faim, écrivait le *Hamburger Echo* du 15 novembre dernier, a fait d'immenses ravages dans une population jadis florissante; le nombre des malades est énorme et celui des morts est plus significatif que toutes les démonstrations scientifiques établissant que l'homme n'a besoin que de tel ou tel nombre de calories. »

**

Ce qui se passe en ce moment même en Allemagne et en Autriche nous fait donc un devoir d'accepter avec bonne humeur les très légères restrictions que M. Victor Boret va demander à notre patriotisme.

Nous pouvons subir ces restrictions sans récriminations inutiles, car elles n'auront aucun inconvénient sur la santé publique et seront probablement d'assez courte durée.

En effet, le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation a promis d'être aussi *l'homme de la production!* Et voici que le *Journal officiel* du 23 décembre, donnant l'état de nos cultures au commencement du même mois, semble déjà justifier cette promesse. D'après les résultats constatés, il y a une amélioration sérieuse pour l'ensemencement des blés d'hiver dont la cote générale est passée de 66 en 1916 à 70 en 1917.

Ainsi donc le recul enregistré dès le commencement de la campagne 1914-1915, recul qui s'est accentué pendant les deux campagnes suivantes, fait place aujourd'hui à une avance, encore légère assurément, mais qui marque cependant un revirement de la situation, car le nombre des départements cotés entre 80 et 99 (100 signifiant *très bon* et 89 *bon*) est passé de 15 en 1916 à 20 en 1917.

Ce sont les efforts énergiques faits à la fois par les services de l'agriculture et par l'autorité mili-

taire elle-même — nous considérons comme un devoir de le reconnaître publiquement — qui ont déterminé ce revirement. Espérons que ces efforts seront continués pour les ensemencements de printemps, dont M. Victor Boret s'occupe d'une manière toute spéciale, et que le déficit alimentaire — que nous devons combler par des restrictions et par des importations — se trouvera sensiblement réduit par l'augmentation de notre production nationale.

EDMOND THÉRY.

Notre Politique Extérieure

Le nouveau cabinet a saisi avec empressement la première occasion qui lui a été offerte d'exposer publiquement son programme de diplomatie et de guerre. Une interpellation du groupe socialiste sur l'attitude de la France en face des événements de Russie a permis au gouvernement de faire connaître au monde entier son sentiment, non seulement sur les événements russes, mais sur la position générale qu'il entend prendre dans toutes les éventualités politiques et guerrières. Comme M. Pichon, au moment où il parlait à la tribune de la Chambre, était déjà en possession de la réponse allemande aux propositions de paix des Bolcheviks, on peut tenir pour acquis qu'il a envoyé de Paris une réplique indirecte aux intrigues hypocrites de Berlin. Les Impériaux savent maintenant à quoi s'en tenir sur le succès de leurs manœuvres sournoises.

M. Pichon a déclaré nettement que les propositions allemandes ne valaient pas la peine d'être retenues une minute. Tout son discours atteste la ferme et inébranlable résolution de la France de ne terminer la guerre qu'à la défaite du militarisme prussien, sans égard pour aucune autre considération que l'acquisition définitive de sa sécurité et de sa liberté dans le monde.

Le fait qui domine actuellement toute la situation militaire et diplomatique est la trahison des maximalistes russes. Il était donc bon qu'une interpellation sur notre politique en Russie formât le fond et la trame de toutes les explications de notre ministre des Affaires étrangères. Il suffit de suivre ses déclarations à la tribune pour se faire une idée nette et définitive de tout ce que nous commandent notre dignité et notre sécurité.

Il a commencé par démontrer que les trahisons réitérées et répétées des personnages qui gouvernent à Petrograd nous mettaient dans l'obligation de ne plus entretenir aucune relation avec eux. « Tous leurs actes, a-t-il dit, dont les principaux, on en conviendra, constituent une violation flagrante non seulement de notre alliance, mais des obligations internationales, jusqu'alors considérées comme les plus sacrées, ne nous permettaient pas d'entretenir des rapports avec le gouvernement nouveau de Petrograd. »

« Ce fut l'avis unanime des représentants des puissances alliées, aussi bien dans leurs capitales qu'à Petrograd. Il y eut le même refus, de leur part à tous d'entrer en relations officielles avec ce gouvernement. »

Cependant, un autre devoir nous incombait encore. « Nous avions, dans ces circonstances si difficiles, le devoir de ne pas perdre le contact avec nos alliés d'hier que nous espérons, malgré tout, revoir nos alliés de demain, nous avions le devoir de rester en rapport avec tous les éléments sains de la Russie, avec tous les groupements ethniques où demeurent les sentiments d'indépendance et de loyauté, l'instinct de la légitime défense, le besoin d'ordre et de liberté. Nous devions rester unis à eux, quels qu'ils fussent : socialistes, démocrates, libéraux, radicaux, révolutionnaires, au milieu de la déliquescence générale. Nous devions être pré-

sents partout où il subsiste, en Russie, la trace d'un principe d'autorité.

« Nous pouvions d'autant moins abandonner le terrain aux maximalistes que nous avions des devoirs particulièrement étroits à remplir à l'égard de notre malheureuse et noble alliée, la Roumanie, menacée si gravement jusque dans son existence par les capitulations militaires qui s'organisent tout autour d'elle sur le front russe. Nous étions tenus vis-à-vis d'elle, vis-à-vis de son souverain, vis-à-vis de son gouvernement, étant donnée la part que nous avons prise à son intervention dans la guerre. »

Après avoir défini ainsi notre attitude vis-à-vis de la Russie, le ministre des Affaires étrangères, élargissant le débat, a exposé, une fois de plus, nos buts de guerre — et c'est cette partie de son discours qui constitue la réponse aux propositions allemandes. Notre premier et seul but de guerre est, comme l'exposait récemment M. Lloyd George, « vaincre ! » Et par cette répétition de la formule du ministre anglais, M. Pichon affirmait une fois de plus l'identité de vue des Alliés, « vaincre », comme le répétait il y a quelques jours M. Lloyd George, en ajoutant qu'on n'obtiendrait la paix que par la victoire.

« Vaincre d'abord, parce que c'est la condition nécessaire de salut pour notre pays ; mais vaincre pourquoi ? Pour conquérir ? Pour opprimer ? Pour dominer ? Non pas ! Pour assurer au monde une paix de justice et de fraternité.

« Qu'on prenne toutes les résolutions votées par les Chambres, toutes les déclarations faites au nom du gouvernement, toutes les manifestations officielles des gouvernements alliés, c'est toujours la même pensée : que ce soit en France, aux Etats-Unis, en Angleterre ou en Italie, que ce soit de cette Chambre, de la Chambre des Communes, de la Maison-Blanche ou de Montecitorio, la définition de nos vues, messieurs, est toujours la même. On y chercherait vainement la trace d'un dessein de conquête ou la préoccupation d'anéantir ceux qui nous ont provoqués à la plus sanglante tragédie.

« Libération de nos territoires — je prends le texte de vos ordres du jour — rétablissement du droit par la reprise du bien qui nous a été arraché par la force et, par conséquent, réintégration de l'Alsace-Lorraine à la France. »

Au sujet de l'Alsace-Lorraine, M. Pichon a fait des déclarations particulièrement remarquables et qui posent définitivement la question sur son véritable terrain. Et ici nous devons citer tout ce passage, vraiment historique :

« La question de l'Alsace-Lorraine n'est pas une question française, mais une question mondiale.

« Elle est le symbole du droit et de la justice. Depuis le jour où nos malheureuses provinces nous ont été arrachées, il n'y a eu ni repos, ni tranquillité, ni stabilité pour le monde. En revendiquant comme un droit imprescriptible la réintégration de nos compatriotes dans leur patrie, ce n'est pas seulement pour la France que nous combattons, mais pour tous nos alliés et pour la cause de la civilisation. Et rien ne serait plus faux que de prétendre, comme on le fait couramment en Allemagne et autre part, que nous prolongeons la guerre pour une satisfaction égoïste — car il y a bien d'autres raisons, d'ailleurs, que la question d'Alsace-Lorraine, pour qu'actuellement nous ne posions pas les armes — mais c'est pour assurer une paix de droit et de justice dont l'Allemagne ne veut pas entendre parler.

« Pour tout dire, la question de l'Alsace-Lorraine n'est pas, comme on est trop porté à le croire dans les endroits où on la juge superficiellement, un problème territorial français, c'est un problème moral. Selon qu'il serait résolu dans le sens français ou dans le sens allemand, il y aurait ou il n'y aurait pas une Europe nouvelle constituée conformément

aux principes et aux forces qui créent et qui mènent les nations contemporaines. Selon que l'Alsace-Lorraine aurait cessé ou non d'être la proie de la violence, qu'elle serait redevenue ce qu'elle n'a jamais voulu cesser d'être ou qu'elle continuerait d'être livrée à ceux qui ont détruit le droit dans sa personne, il y aurait ou il n'y aurait pas de paix durable pour les nations. »

Puis M. Pichon a assuré que les Alliés ne tomberaient pas dans les pièges que multiplie la fourberie germanique et dont les dernières propositions allemandes ne sont qu'une des formes. Toutes ces propositions, sous une formule démocratique, ne font que servir les ambitions et les appétits germaniques. Leur acceptation riverait à jamais, sur le monde entier, le joug du militarisme prussien. Très adroitement, l'Allemagne essaye de nous entraîner dans la négociation maximaliste. Mais la ruse est écartée et est déjà évitée.

Au surplus, si la Russie, manquant à son honneur et à ses intérêts, abandonne la cause des Alliés, d'autres renforts leur arrivent qui sont encore de meilleurs garants de victoire. Les Etats-Unis prennent la place de la Russie défaillante : « L'Allemagne ne vaincra pas le monde. » Elle le sait et de là vient son redoublement d'angoisses, de ruses et de colère à la fois.

La Chambre a fait à cet exposé un accueil chaleureux et, au vote, aucune voix ne s'est élevée contre le ministre. La presse des Alliés n'a eu pour lui que de vifs éloges. M. Pichon a exprimé non seulement la résolution de la France, mais celle de toute l'Entente.

Georges BOURGAREL.

L'Intensification de la Production Alimentaire

Un décret vient de charger MM. Compère-Morel, Cosnier et Le Rouzic, députés, à titre de mission temporaire, de développer et d'intensifier la production des denrées essentielles à l'alimentation.

M. Compère-Morel, — dans les attributions de qui rentrent plus spécialement les questions relatives à la culture des céréales dans la métropole, — a bien voulu préciser, à l'un de nos grands confrères, le programme qu'il se propose d'appliquer.

« Depuis deux ans et demi, a déclaré l'honorable député du Gard, mes amis et moi avons réclamé des gouvernements qui se sont succédé l'organisation de la production agricole, et particulièrement de la production du blé, de même qu'on avait organisé celle des munitions et du matériel de guerre. Pour ma part, je n'ai cessé d'indiquer à la tribune, comme dans les colonnes du *Petit Parisien*, les raisons qui militaient en faveur de cette organisation. C'est aujourd'hui seulement, hélas ! que nous avons réussi à nous faire écouter.

« L'augmentation croissante des restrictions, soulevant des récriminations parfois justifiées, nos gouvernants ont compris qu'à côté de cette politique s'en imposait une de production. Certes, les difficultés sont grandes, car c'est à des millions et des millions d'exploitations rurales que nous allons avoir affaire. Ce n'est point contre les paysans, en nous servant de moyens coercitifs, que nous allons dresser un plan méthodique d'emblavement ; c'est avec eux, d'un commun accord, que nous travaillerons.

« Tout d'abord il faut créer dans chaque département un comité d'action agricole, composé de techniciens, de producteurs, qui serviront de trait d'union entre la commission d'action agricole locale et nous. Puis il s'agit de dresser la carte agricole de la France pour connaître la situation exacte de notre culture et pour la comparer à ce

qu'elle était avant la guerre, tant au point de vue de la main-d'œuvre que des terres abandonnées.

« Dans les départements à gros rendement, nous nous efforcerons de ne laisser aucune parcelle du sol, sans ensemencement, en nous adressant, soit au comité d'action agricole pour qu'il puisse agir, soit aux propriétaires voisins pour qu'ils cultivent ces contrées de façon à en retirer de quoi alimenter les agglomérations ouvrières.

« Dans les autres départements, où la culture du blé n'est pas « l'industrie principale », nous demanderons aux paysans de réserver une partie de leurs exploitations pour des emblavements, au risque même de délaisser quelque peu les cultures de luxe qui leur rapportent davantage, de manière qu'ils produisent leur propre consommation.

« Ce qu'il faudra aussi obtenir, c'est que la main-d'œuvre des prisonniers de guerre, des indigènes ou des militaires, soit surtout accordée aux producteurs de blé et qu'un contrôle effectif et réel s'assure bien qu'aucun de ceux qui sont détachés à la terre ne s'emploie à d'autres travaux. Il est inutile de dire que nous ferons les efforts les plus pressants pour faire comprendre aux autorités militaires que les sursis et les permissions — qui se traduisent par une augmentation notable de la production — sont une garantie de la victoire pour notre pays.

« C'est là, certainement, une œuvre formidable, qui exigera une attention soutenue et de tous les instants, ainsi qu'une compréhension bien exacte des différences de méthode de travail et de mode de propriété qui existent chez nous. Mais j'ai confiance dans le bon sens des populations rurales, dans leur énergie et leur courage.

« En acceptant, conclut M. Compère-Morel, avec mes amis Cosnier et Le Rouzic, la mission que le gouvernement nous a confiée, je ne me dissimule pas plus qu'eux-mêmes combien notre tâche sera ingrate, d'autant plus que les résultats ne pourront se faire sentir du jour au lendemain, mais seulement au bout d'un an ou deux. Nous l'avons cependant acceptée, parce qu'il nous a paru indispensable de donner à notre pays, en ces difficiles circonstances, tout le concours dont nous sommes capables. »

De son côté, M. Le Rouzic, député du Morbihan, qui s'occupera particulièrement de l'élevage, de la laiterie, des fruits, légumes, tubercules et fourrages produits par la métropole, nous a tracé les grandes lignes du plan dont il va poursuivre la réalisation.

« La réduction, par les Etats-Unis, du fret qu'ils nous accordaient et dont ils ont maintenant besoin pour eux-mêmes, l'intensification de la guerre sous-marine obligent la vieille Europe à faire face, dans une plus large mesure, à ses nécessités alimentaires. D'autant plus que les troupes alliées transportées sur notre territoire demanderont à notre production une part appréciable de denrées. Il est donc de toute urgence d'organiser chez nous l'extension de nos cultures essentielles.

« Comment réaliser cette organisation ? Il faudra tout d'abord centraliser les renseignements sur la situation exacte de notre troupeau et des cultures, envisagés au point de vue du ravitaillement, tant des armées que de la population civile. Puis il faudra rechercher les moyens pratiques de remédier aux causes d'affaiblissement du cheptel et aux causes de diminution des emblavures et des rendements. D'où nécessité d'un organisme, étudiant chacune des questions sur place et, pour ce, création d'un office de production agricole, dans chaque département, auprès du directeur des services agricoles et d'accord avec le préfet. Cet office départemental fera une étude de la situation exacte concernant chaque compartiment : animaux, végétaux.

« C'est dans la main-d'œuvre, les engrais, les

semences et plants que résident les causes générales de l'affaiblissement de la production, aggravées ou atténuées suivant l'état de la propriété.

« A cet égard, les organismes départementaux auront à signaler les besoins généraux que devra s'efforcer de satisfaire la direction centrale ; à prendre toutes mesures pour intensifier les cultures indispensables au ravitaillement national ; à utiliser de la façon la plus rationnelle la main-d'œuvre fixe ou volante. Ils auront à s'occuper de l'outillage, de la centralisation pour l'achat des semences et engrais, de la direction à donner pour la mise en culture des terres abandonnées. Ils devront donner vie aux comités communaux d'action agricole, qui n'ont existé, jusqu'à présent, que sur le papier.

« Les offices départementaux établiront, par commune, les étendues soumises à telle culture avant la guerre ; celles qui y sont actuellement consacrées ; les raisons de la différence. Et ils prendront aussitôt toutes dispositions pour réparer le mal sur les terres délaissées et même étendre les cultures essentielles aux terres qui pourraient s'y prêter.

« Ainsi considéré, nous dit en terminant M. Le Rouzic, le département sera une vaste entreprise agricole, fonctionnant sous la responsabilité du préfet et la direction technique du directeur des services, stimulée et aidée par le service central, dont les commissaires se rendront, aussi souvent que possible, dans les diverses régions intéressant leurs attributions. »

Banque de l'Algérie

A la faveur du solide crédit que sa prudence traditionnelle lui assure, la *Banque de l'Algérie* a apporté un concours efficace à l'Etat, tant dans la Métropole que dans le Nord de l'Afrique.

L'Etat métropolitain s'est procuré à ses guichets, par l'escompte de Bons à 1 p. 100 créés en vertu des lois du 5 août 1914 et du 30 novembre 1915, une somme qui s'élevait au 31 octobre dernier à 130.325.000 francs. En outre, l'établissement a mis à la disposition du Trésor, soit en prenant et en escomptant des Bons de la Défense Nationale, soit en maintenant largement créditeur le solde de son compte courant simple à la Banque de France, la plus grande partie des fonds libres qu'elle possédait dans la Métropole.

Cet apport, au 31 octobre dernier, n'était pas inférieur à 147.844.291 francs. Enfin, par l'intermédiaire de la Banque de l'Algérie, de nombreux et très importants placements en Bons de la Défense Nationale et en Rentes 5 % ont été effectués dans l'Afrique du Nord.

En Algérie, le Gouvernement général lui a demandé de bien vouloir exécuter les promesses que la Banque lui avait faites après le vote des lois des 30 décembre 1915 et 30 décembre 1916 et il lui a escompté des Bons spéciaux pour un montant total de 18.180.000 francs.

S'appuyant sur les délibérations des Délégations financières et du Conseil supérieur, le Gouvernement général de l'Algérie, le ministre de l'Intérieur et le ministre des Finances l'ont prié avec insistance d'avancer à la colonie une somme de 20.500.000 francs pour acheter des cargos destinés à ravitailler en charbon les chemins de fer algériens de l'Etat. Elle y a consenti en raison de l'urgence de la décision.

En Tunisie, la Banque de l'Algérie a élargi les crédits qu'elle avait précédemment consentis au Gouvernement du Protectorat. Ce dernier n'a usé que très modérément des nouvelles facilités qui lui ont été accordées. Par contre, elle a continué à assumer, sans y être obligée par ses conventions, le service des paiements de la Régence dans la

Métropole. Depuis le début des hostilités, les décaissements qu'elle a effectués ainsi dépassent de 83.500.000 francs le montant des versements que la Tunisie lui a fait en France.

Au Maroc, où la circulation fiduciaire s'est développée rapidement bien qu'elle ne fût appuyée sur aucun privilège, la Banque a prêté au Gouvernement du Protectorat, par l'intermédiaire de la Banque Algéro-Tunisienne, de la Compagnie Algérienne et du Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie, une somme qui s'élevait le 31 octobre 1917 à 11.870.000 francs. Cette avance pourra atteindre 30 millions de francs, ainsi qu'elle l'a exposé lors de la dernière Assemblée générale.

Par suite des circonstances, le développement de la production nord-africaine est devenu un problème d'ordre national. Pendant les hostilités, l'agriculture et l'industrie de nos colonies doivent suppléer aux insuffisances de la Métropole. Après, il nous faudra utiliser, avec le maximum d'intensité possible, toutes nos ressources d'outre-mer si nous voulons que la France puisse se redresser sous le formidable fardeau que la guerre aura fait peser sur elle. La Banque de l'Algérie considère comme un de ses plus impérieux devoirs d'aider à la prospérité de l'agriculture, du commerce et de l'industrie du Nord de l'Afrique.

Le montant des escomptes et des encaissements accuse par rapport aux années précédentes une intéressante progression. Tombé de 1.763.000.000 de francs en 1913-1914 à 723.000.000 de francs en 1914-1915, il s'est relevé à 1.093.000.000 de francs en 1915-1916 et à 1.528.000.000 de francs en 1916-1917, s'approchant peu à peu des chiffres obtenus avant la guerre. Elle a accordé des crédits de campagne et des crédits d'exportation d'une façon presque normale.

Sous les auspices des Chambres de commerce d'Algérie, elle a fait procéder par un de ses meilleurs agents, M. Laboubée, à une enquête sur la situation de l'industrie en Algérie. Les résultats de cette enquête, consignés dans une brochure de 158 pages, paraissent donner raison à ceux qui, comme elle, pensent que le moment est venu d'accélérer l'évolution économique algérienne vers l'industrie. Mais on comprendra que dans ce rôle d'éducateur et de stimulateur, son action soit limitée. Son désir de voir l'industrie algérienne naître et se développer ne peut lui faire oublier les obligations que lui impose le souci de remplir convenablement ses fonctions essentielles qui sont d'ordre monétaire.

Nous constatons que la situation de cet établissement s'est améliorée au cours du dernier exercice. Elle se remet peu à peu des effets de la crise qui a marqué le début des hostilités. Le portefeuille moratorisé ne s'élevait plus le 15 octobre dernier qu'à 88.174.077 fr. 65, ayant diminué de plus de 70.000.000 de francs depuis l'application des décrets des 20 mars et 25 juillet 1916 prescrivant la liquidation progressive du moratorium des effets de commerce en Algérie.

Le Conseil de la Banque de l'Algérie, prévoyant des déchets que la prolongation de la guerre rend inévitables, a poursuivi énergiquement l'amortissement des valeurs moratorisées dont le recouvrement semblait compromis. Au cours de l'exercice, une somme de 4.574.986 fr. 42 a été ainsi passée au compte Profits et Pertes et l'épuration du portefeuille devra être continuée à nouveau. D'autre part, le report du compte Profits et Pertes, qui constitue en réalité une réserve, s'est accru, du 31 octobre 1916 au 31 octobre 1917, de 1.673.691 fr. 62 à 3.101.874 fr. 33. Ce chiffre est encore inférieur de 462.059 fr. 46 à celui du 31 juillet 1914 accusé par ses bilans au début des hostilités.

De même, le Conseil a pu, par des prélèvements opérés sur les bénéfices, reconstituer en grande

partie les diverses provisions qu'il avait formées avant la guerre. C'est ainsi que la provision pour fabrication des billets de banque est actuellement de 1.640.693 fr. 02, contre 1.802.371 fr. 40 le 31 juillet 1914.

En résumé, les résultats de l'exercice 1916-1917 sont de nature à donner pleine satisfaction. Nous allons, par le tableau suivant, les comparer au précédent :

	Exercices	
	1915-1916	1916-1917
(En francs)		
Produits		
Produits des escomptes, intérêts des avances sur titres et autres recettes et réescompte du précédent exercice, etc.....	16.193.026 37	28.266.667 39
Charges		
Charges ordinaires.....	2.918.763 38	3.211.212 60
Charges extraordinaires et réescompte.....	6.964.459 79	13.591.581 93
Sol des bénéficiaires nets.....	6.309.803 20	11.463.872 86
Sommes égales.....	16.193.026 37	28.266.667 39

Le solde bénéficiaire comprend l'excédent des bénéfices non répartis du précédent semestre, soit 2.133.215 fr. 56. Il ressort que l'exercice clos le 31 octobre dernier donne un montant disponible net de 9.330.657 fr. 30, contre 7.807.270 fr. 43 pour l'exercice 1915-1916, soit une augmentation de 1.523.386 fr. 87. Ces bénéfices ont été répartis de la façon suivante :

	Exercices	
	1915-1916	1916-1917
(En francs)		
Dividendes et impôts.....	6.183.578 81	6.428.782 97
Reportés à nouveau.....	1.673.691 62	3.101.874 33
Sommes égales.....	7.807.270 43	9.330.657 30

Pour l'exercice 1916-1917, le dividende attribué à chaque action nominative ressort à 118 fr. 34, contre 117 fr. 76 pour l'exercice précédent. Le dividende attribué aux actions au porteur est, comme le précédent, de 110 francs chacune.

Nous mentionnerons pour mémoire les principaux chapitres. A l'Actif, les espèces en caisse sont de 79.824.373 fr. 74, en augmentation sur l'exercice précédent de 9.922.223 fr. 35. Le portefeuille est en augmentation de 58.269.646 fr. 03 sur celui de l'année dernière, il s'élève à 437.176.540 fr. 89. Les avances faites à l'Etat se chiffrent par 130 millions 325.000 francs.

Au Passif, les billets en circulation s'élèvent à la somme de 593.992.560 francs, contre, en 1916, 469.817.995 francs, soit une augmentation de 124 millions 174.565 francs. Le Trésor public est créancier de 38.210.605 fr. 79. Les réserves s'élèvent à 30.032.260 fr. 04. La réserve statutaire n'a pas subi de modification, mais la réserve extraordinaire a augmenté de 230.296 fr. 13, dont 183.333 fr. 33 tirés de la réserve immobilière qui a diminué d'autant.

Pour conclure, nous dirons que l'éloge de la Banque de l'Algérie n'est plus à faire. Ses ambitions, au cours de cette longue guerre, sont à la fois très hautes et très modestes. Elle n'attend ni ne désire des bénéfices exceptionnels supérieurs à ceux qu'elle obtenait en temps normal. Mais elle veut servir avec toutes ses forces et sans arrière-pensée l'Etat et la Patrie, concourir dans la plus large mesure possible au développement de la production nord-africaine et, si les circonstances le permettent, se rétablir dans la situation qu'elle aurait eue si les hostilités n'avaient pas éclaté.

F. MODAU.

INFORMATIONS DIVERSES

FRANCE

Situation hebdomadaire de la BANQUE DE FRANCE

PARIS ET SUCCURSALES	27 déc. 1917	3 janv. 1918
ACTIF		
Encaisse de la Banque	3.314.416 333	3.318.408 526
en Caisse.....	2.037.108.484	2.037.108.484
Or à l'étranger.....	5.351.524 807	5.355.517 010
Argent.....	247.657 247	246.827 857
	5.599.182.054	5.602.344 667
Disponibilité à l'étranger.....	778.397.051	810.330.598
Effets échus hier à recevoir à ce jour	6.294.894	20.816.012
Portefeuille Paris	464.066 779	479.817 929
Effets Paris.....	6.298 226	3.094 098
Effets du Trésor.....	138 860	13 118
Portefeuilles des succursales.....	441.163.530	565.121.528
Paris.....	08.072 693	505.846.594
Succursales.....	612.69.019	631.832 438
Avances sur lingots à Paris.....	12.874 000	12.874 000
Avances sur lingots dans les succurs.	570.369.410	583.703 682
Avances sur titres à Paris.....	641.364 535	636.914 827
Avances sur titres dans les succurs.	200.000.000	200.000.000
Avances à l'Etat (Loi de 1914).....	12.500.000.000	12.500.000.000
Avances temporaires au Trésor public	400	400
Bons du Trésor français escomptés pour avances de l'Etat aux Gouvernements étrangers.....	3.220.000 000	3.225.000.000
Rentes de la Réserve.....	10.000.000	10.000.000
Rentes de la Réserve (ex-banques).....	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles.....	99.997 496	99.997 496
Rentes immobilisées.....	100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque.....	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales.....	42.294 584	42.294 584
Depenses d'administration de la Banque et des succursales.....	92 133	5.922.167
Emploi de la réserve spéciale.....	8 40 137	8 407 137
Divers.....	619 091 252	891 823.105
Total.....	26.468.259 918	26.943.380.164

PASSIF		
Capital de la Banque.....	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en additions au capital.....	8.450 697	8.450 697
Réserves	10.000.000	10.000.000
Loi du 17 mai 1834.....	2.980.750	2.980.750
Ex-banques département.	9.125.000	9.125.000
mobilieres) Loi du 9 juin 1857.....	4.000.000	4.000.000
Réserve immobilière de la Banque.....	8.407.444	8.407.444
Réserve spéciale.....	22.336.798 710	22.789.132 810
Billets au porteur en circulation.....	39.540 605	33.427 993
Arrages de valeurs déposées.....	3.813 617	3.705 903
Billets à ordre et reçus.....	251.859 293	236.604 246
Compte courant du Trésor.....	1.882.092 145	692.440 968
Comptes courants de Paris.....	1.031.618 709	1.085.279 984
Comptes courants dans les succursales	25.830 918	15.265 606
Dividendes à payer.....	3.528 420	9.190 466
Escompte et intérêts divers.....	3.829 538	3.829 538
Réescompte du dernier semestre.....	663 85 068	749 08 755
Divers.....	26.468.259 918	26.943.380.164

Comparaison avec les années précédentes.

	9 janv. 1914	30 juillet 1914	7 janv. 1916	4 janv. 1917	3 janv. 1918
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation.....	3.017,5	6.683,2	13.518,6	17.001,3	22.789,1
Encaisse or.....	5.502,6	4.141,3	4.988,5	5.085,8	5.355,5
argent.....	639,1	625,3	351,8	291,0	246,8
Portefeuille.....	1.734,5	2.444,2	2.677,1	2.082,8	2.204,8
Avances aux partic.	773,8	743,8	1.147,0	1.297,3	1.235,5
à l'Etat.....	200,0	200,0	5.300,0	7.960,0	12.760,0
Compt. cour. Trésor	242,9	382,6	64,2	42,5	3,6
partic.....	640,2	947,6	2.113,8	2.313,9	2.777,7
Taux d'escompte	4 0/0	4 1/2 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0

Les souscriptions au troisième Emprunt de la Défense Nationale. — Voici, en chiffres ronds, les souscriptions recueillies par nos établissements de crédit et grandes banques (valeur nominale) :

Banque de France, 5 milliards ; Crédit Lyonnais, 1.600 millions ; Société Générale, 1.100 millions ; Comptoir d'Escompte, 850 millions ; Société Centrale des Banques de Province, 500 millions ; Crédit Industriel, 300 millions ; Banque Nationale de Crédit, 275 millions ; Crédit Commercial de France, 200 millions ; Crédit du Nord, 175 millions ; Société Marseillaise, 140 millions ; Banque de Paris et des Pays-Bas, 85 millions ; Union Parisienne, 70 mil-

lions ; Banque Française pour le Commerce et l'Industrie, 60 millions ; Crédit Français, 40 millions ; Banque des Pays du Nord, 35 millions.

En outre, la Chambre syndicale des Agents de change a recueilli 575 millions, le Syndicat des Banquiers en Valeurs, 60 millions.

Le renouvellement du privilège de la Banque de France. — M. Arthur Rozier, député, a déposé un amendement ajoutant à l'article 5 de la convention la disposition suivante : « En outre, la Banque fera à l'Etat une avance supplémentaire sans intérêt de 100 millions de francs, qui sera remboursée par les premières annuités de la redevance supplémentaire prévue à l'article 4. »

D'autre part, cet amendement demande l'affectation de l'avance et de la redevance à une caisse nationale de prêts ayant pour objet de mettre à la disposition des monts-de-piété les moyens de développer le crédit populaire, à charge pour ces établissements de diminuer les intérêts exigés de leurs emprunteurs.

En outre, MM. Petitjean, député, et plusieurs de ses collègues, ont déposé un amendement ajoutant à l'article 5 de la convention une disposition analogue à celle faisant l'objet de l'amendement de M. A. Rozier.

Les porteurs français de fonds russes. — M. Lacave La Plagne, député, a déposé à la Chambre un projet de résolution ainsi conçu : « La Chambre invite le Gouvernement à examiner les moyens de sauvegarder l'avenir des fonds russes possédés par des citoyens français. » L'exposé des motifs offre une solution qui consisterait en une consolidation des fonds russes vis-à-vis des porteurs français par l'Etat français.

« Celui-ci, dit-il, garantirait un intérêt de 7 %, par exemple, de l'intérêt nominal à ceux des porteurs de fonds russes qui accepteraient l'échange de leurs titres contre des fonds 4 % nationaux calculés au taux d'émission. »

« Comme contre-partie de cette opération, qui ne chargerait l'Etat que d'une dette supplémentaire représentant le prix de trois mois de guerre, le Gouvernement français devra obtenir de l'Etat russe et des différents Etats russes le régime de la porte ouverte pendant vingt-cinq ans. »

« Ceux qui voudront bien calculer le bénéfice que l'Etat recueillerait par le fait de l'augmentation des exportations, conviendront que cette consolidation, qui paraît onéreuse au premier abord pour l'Etat, serait au fond une excellente affaire. »

La consolidation de la dette flottante municipale.

— Nous avons dit que M. Dausset proposait de consolider la dette flottante de guerre de la ville de Paris au moyen d'un emprunt à long terme et à lots de 810 à 850 millions. L'étude qu'a faite l'administration de cette proposition l'a conduite aux conclusions suivantes :

1° La situation de la dette flottante et les conditions d'exigibilité des obligations quinquennales récemment émises, ne nécessitent pas l'émission à bref délai de cet emprunt ;

2° Sur la question de l'opportunité de procéder à cette émission dès 1918, afin d'éviter plus tard des conditions plus onéreuses, l'administration ne peut se prononcer faute de données sur la date à laquelle finira la guerre, et sur l'état futur du marché des capitaux. Elle laisse donc toute liberté à l'assemblée ;

3° En tout cas, les grandes lignes de l'emprunt lui paraissent devoir être modifiées en ce qui concerne la durée de l'amortissement et le taux nominal de l'intérêt.

Un mémoire de M. Delanney signale que la dette de guerre est de 810 millions, dont 638 en obligations quinquennales et 172 en bons à six mois. Le

préfet montre les inconvénients d'un emprunt à long terme et les avantages d'une consolidation en deux étapes par émission préliminaire d'obligations quinquennales.

D'autre part, le Conseil général a entendu le rapport sur le projet du budget de 1918; il en résulte notamment que les lois nouvelles d'assistance représentent pour le département une charge annuelle de cent millions. Le Conseiller rapporteur a présenté la balance du budget et fait inviter M. le Préfet de la Seine à prendre les mesures nécessaires pour l'émission de 42.200.000 francs de bons départementaux et la création de ressources correspondantes.

La prorogation des échéances. — Les effets de la prorogation des échéances expirant le 31 décembre 1917, un décret proroge les dispositions moratoires, antérieurement adoptées, pour une nouvelle période de quatre-vingt-dix jours francs.

Toutefois la nouvelle prorogation de quatre-vingt-dix jours ne s'étendra pas aux débiteurs qui ont réalisé des bénéfices exceptionnels de guerre.

Cette dernière catégorie de débiteurs sera soumise à un régime analogue à celui qui a été établi à l'égard des débiteurs travaillant pour l'Etat ou pour les Etats alliés. Ce régime accorde aux débiteurs des facilités de paiement et leur donne la possibilité d'obtenir du président du tribunal de commerce et de ce tribunal lui-même de nouveaux délais renouvelables à l'aide d'une procédure très simplifiée.

GRANDE-BRETAGNE

Bilan de la Banque d'Angleterre. — Le bilan de la Banque d'Angleterre, pour la semaine finissant le 26 décembre, s'établit comme suit :

Département d'émission		Liv. sterl.
Billets émis.....	75 581 000	
Dette de l'Etat.....	41.015.400	
Autres garanties.....	7.434.900	
Or monnayé et en lingots.....	57.131.000	
	<u>75 581.000</u>	

Département de Banque

Capital social.....	44.552.000
Dépôts publics (y compris les comptes du Trésor, des Caisses d'Epargne, des agents de la Dette nationale, etc.).....	42.009.000
Dépôts divers.....	124.161.000
Traites à sept jours et diverses.....	10.000
Solde en excédent.....	3.303.000
	<u>184.036.000</u>

Garanties en valeurs d'Etat.....	58.303.000
Autres garanties.....	94.889.000
Billets en réserve.....	29.637.000
Or et argent monnayé en réserve.....	1.207.000
	<u>184.036.000</u>

Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de livres sterling)

Dates	Or monnayé et lingots	Circulation	Dépôts	Portefeuille avances et effets publics	Réserve	Rapport de la réserve aux engagements	Taux de l'escompte
6 août 1914	27.622	36.105	68.243	76.393	9.967	20,40	6 %
7 nov. 1917	56.191	42.390	164.536	150.038	32.251	19,60	5 %
14 —	55.605	42.358	162.736	148.824	31.697	19,48	»
21 —	55.856	42.473	164.771	150.694	31.833	19,31	»
28 —	56.506	43.077	164.269	150.157	31.879	19,40	»
5 déc.....	57.535	43.728	164.097	157.712	32.257	18,74	»
12 —	57.511	43.934	163.569	149.431	32.027	19,60	»
19 —	57.573	45.038	166.054	152.934	30.985	18,66	»
26 —	58.338	45.944	166.170	153.192	30.844	18,50	»

Interdiction sur les titres étrangers. — La *London Gazette* a publié un décret prohibant, à partir du 21 décembre, la rentrée dans le Royaume-Uni de toutes valeurs mobilières (obligations, actions, certificats ou autres documents représentant les obligations ou des actions), à l'exception des titres échus et remboursables en Grande-Bretagne, ainsi que des coupons échus et payables en Grande-Bretagne. Cette mesure ne touche pas les titres importés en vertu d'un permis spécial accordé par le Trésor.

D'autre part, le Trésor anglais a interdit l'achat à l'étranger de toutes valeurs mobilières ou immobilières, ainsi que tout envoi d'argent en vue de pareils achats. Il interdit également tout achat spéculatif de changes étrangers. Ces mesures visent surtout les opérations des particuliers, admises jusqu'à ce jour. Toutefois des autorisations seront accordées pour certaines opérations.

La cherté de la vie en Angleterre. — D'après la *Labour Gazette* de Londres l'augmentation du prix des denrées alimentaires au détail, depuis la fin du mois de juillet 1914 au 1^{er} décembre 1917, atteint 105 %. Dans les grandes villes, cette plus-value se chiffre par 109 %.

En ce qui concerne les principaux produits de consommation, cette augmentation s'établit ainsi :

	0/0		0/0
Poisson.....	191	Fromage.....	92
Sucre.....	188	Viande anglaise.....	80
Viande importée.....	140	Margarine.....	65
Lard.....	134	Pain.....	54
Thé.....	107	Farine.....	52
Beurre.....	99	Pommes de terre.....	39
Lait.....	96	Lait condensé.....	120
Pois et haricots.....	140	Riz.....	100
Farine d'avoine.....	140	Cacao.....	95
Oeufs.....	95	Café.....	30

Le renchérissement actuel du prix de la vie pour la moyenne de la classe ouvrière est d'environ 85 %, y compris l'augmentation des impôts.

Les ressources de l'après-guerre et le capital.

On vient de publier à Londres, des déclarations faites récemment par M. Bonar Law, chancelier de l'Echiquier, à une délégation du comité parlementaire du congrès des Trade-Unions qui lui faisait connaître les résolutions votées par ce Congrès au sujet des charges résultant de la guerre. Au sujet d'un prélèvement à faire sur les capitaux pour faire face aux dépenses de guerre, M. Bonar Law leur déclara :

« Jusqu'à présent, je n'ai pas encore eu sous les yeux une proposition pratique pour obtenir les fonds nécessaires par des prélèvements effectués sur les capitaux. Mon opinion personnelle est qu'il n'est pas possible de le faire actuellement. En 1913 et 1914, les impôts indirects représentaient 42 % du total des impôts, et les impôts directs 58 %.

« En ce moment, les impôts indirects représentent 18 % et les impôts directs 82 %. Les dépenses de guerre ont été payées en plus grande partie par ceux qui disposaient de ressources.

« Les conditions politiques qui prévaudront dans notre pays après la guerre seront telles que les impôts n'atteindront pas les travailleurs tant qu'il y aura le moyen de faire payer les classes fortunées. Je pense cependant que de quelque manière que l'on envisage la chose, l'ensemble des impôts représentés par la dette nationale impliquera une lourde charge pour l'industrie. Tout se ramène à savoir s'il est plus expédient d'opérer un prélèvement général sur le capital et de réduire la dette nationale autant que possible, ou bien s'il est préférable de voir cette dette subsister pendant cinquante ans et entraîner des impôts croissants.

« Mon opinion personnelle est qu'il vaut mieux

pour le pays et les classes fortunées qu'il y ait un prélèvement sur le capital, mais je suis convaincu que cela ne peut pas se faire pendant la guerre et que si on tâche de le faire maintenant, non seulement on n'obtiendra pas les fonds, mais on risque de s'en trouver à court. »

Le commerce extérieur anglais en novembre 1917.

— Les importations britanniques pendant le mois de novembre dernier, jugées par la valeur des marchandises, constituent un véritable record. Comparées avec celles de novembre 1916, les importations sont en augmentation de plus d'un demi milliard de francs, tandis que les exportations sont en moins-value de 62 millions et demi de francs. Il en résulte une balance débitrice de 1.566 millions et demi de francs, contre 983 millions de francs en novembre 1916.

Il faut toutefois tenir compte de la remarque que nous indiquions dans nos précédents résumés, c'est-à-dire que la comparaison entre les résultats de 1916 et de 1917 est infirmée, car cette année, dans la mesure du possible, les importations du gouvernement sont comprises dans les statistiques du *Board of Trade*.

Par suite, la comparaison avec le mois d'octobre 1917 est plus probante. Dans ce cas, les importations en novembre 1917 sont en plus-value de 387 millions et demi de francs et les exportations en diminution de 194 millions de francs, ce qui forme une aggravation de 581 millions de francs dans la balance des importations.

Les chiffres du commerce extérieur britannique pendant le mois de novembre 1917 sont donnés par le tableau suivant comparés avec ceux de l'année précédente :

	Novembre			
	1916	1917	Différence	Pourcentage
	(Millions de francs) 0/0			
Importations.....	2.223	2.745	+ 522	+ 23,5
Exportations.....	1.062	1.085	+ 23	+ 2,1
Réexportations.....	178	94	- 84	- 47,5
Balance des importations	983	1.566	+ 583	+ 59,9

Pour les onze premiers mois de l'année courante, la comparaison s'établit ainsi :

	11 mois finissant le 30 novembre			
	1916	1917	Différence	Pourcentage
	(Millions de francs) 0/0			
Importations.....	21.845	24.513	+ 2.668	+ 12,2
Exportations.....	11.663	12.204	+ 541	+ 4,6
Réexportations.....	2.292	1.659	- 633	- 27,6
Balance des importations	7.890	10.650	+ 2.760	+ 35,0

L'augmentation considérable de la balance des importations est désappointante et aggrave dans une large mesure les difficultés des finances de guerre britanniques.

RUSSIE

La nationalisation des banques russes. — Le 26 décembre a dû avoir lieu la remise aux commissaires maximalistes de la Banque d'Etat des effets de tous les dépôts renfermant pour 8 milliards de valeurs de toutes sortes.

Depuis, le Comité central exécutif des commissaires du peuple a décrété la « nationalisation » des banques. Voici le décret qui a été voté à l'unanimité moins cinq abstentions :

« Dans l'intérêt d'une organisation équitable de la propriété publique, dans l'intérêt d'une suppression énergétique de la spéculation par les banques, dans l'intérêt de la libération des ouvriers et des paysans de toutes les classes de travailleurs de

l'exploitation capitaliste, les banques, afin de constituer une institution financière qui soit réellement à l'avantage du peuple et des classes les plus pauvres, seront désormais amalgamées en une seule banque : la banque du peuple de la république russe.

« Le Comité central exécutif décrète que les affaires bancaires seront converties en monopole d'Etat. Toutes les banques, établissements de crédit particuliers ou autres existant actuellement seront fusionnés avec la Banque d'Etat. Leur actif et leur passif seront pris et liquidés par la Banque d'Etat. Un décret spécial déterminera la procédure de cette fusion. Entre temps, le conseil de la Banque d'Etat sera temporairement chargé de l'administration des banques privées. Les intérêts des petits déposants seront complètement sauvegardés. »

En application du décret de nationalisation, les mesures suivantes sont édictées :

Tout l'argent se trouvant dans les banques particulières au nom des dépositaires sera placé en comptes courants pour les mêmes clients à la Banque d'Etat. La monnaie d'or et l'or en barres sont réquisitionnés et ajoutés à la réserve en or de l'Etat. Tous les propriétaires de coffres-forts dans les Banques doivent apporter leurs clés quand ils seront convoqués. Les coffres-forts des personnes qui ne se seront pas présentés trois jours après leur convocation seront ouverts par une commission spéciale nommée par les commissaires de la Banque d'Etat et le contenu des coffres-forts sera confisqué au profit du peuple. La commission se réserve le droit de retarder la liquidation dans des cas spéciaux.

A noter qu'en présence de la résistance des banquiers à obéir aux décrets maximalistes, le gouvernement a fait occuper par des détachements en armes les locaux de presque toutes les banques.

Ont été successivement occupés : le Crédit Lyonnais, la Banque de Commerce internationale, la Banque russo-asiatique, la Banque de Volga-Kama, la Banque russe pour le commerce extérieur, etc.

Vingt-huit banques et dix succursales de banques ont été ainsi occupées par des détachements maximalistes.

En même temps, les autorités maximalistes arrêteront plusieurs directeurs de banques qui avaient tenté de protester contre ces violences, ainsi que les chefs des divers services qui manifestaient l'intention d'opposer de la résistance.

Les maximalistes et les chemins de fer. — On annonce la prochaine publication d'un décret sur la nationalisation de tous les chemins de fer. Aucun train n'arrive plus du sud à Moscou, la voie étant coupée au delà de Koursk.

Un décret ordonnant la municipalisation de tous les immeubles de la ville de Moscou vient d'être publié.

Les commissaires du peuple préparent un décret ordonnant la nationalisation des Compagnies d'assurances.

Les commissaires ont ordonné la confiscation de toutes les propriétés de la Compagnie métallurgique russo-belge, parce que, prétendent-ils, les administrateurs de cette Société ont annoncé leur intention de liquider les affaires de la Compagnie en janvier et de refuser de se soumettre aux décrets des commissaires relatifs au contrôle de la production.

ITALIE

La situation financière. — Il ressort du rapport du ministre du Trésor italien que, pour l'exercice 1916-1917, les recettes ont présenté une plus-value de 2.463 millions de lire sur les prévisions. Mais, d'autre part, les dépenses ont excédé les prévisions de 17.505.000.000 de lire. Depuis le mois de novem-

bre 1916 jusqu'à la fin d'octobre 1917, les dépenses de guerre se sont élevées à 15.722.000.000. En regard de ces dépenses, on ne peut enregistrer que 973 millions de nouvelles recettes.

Le ministre, après avoir fait l'éloge des Banques d'émission, constate que la circulation fiduciaire a été réduite comparativement à celle de mai 1915, et que la réserve métallique, qui était de 1.655 millions en juin 1914, s'élevait à 1.740 millions au 30 septembre dernier.

« L'Italie, a-t-il dit, a pris l'excellente habitude de ne jamais payer des intérêts de dettes en contractant de nouvelles dettes et de couvrir ses intérêts par des recettes effectives ordinaires, ce qui constitue une sûre garantie des emprunts. En outre, des fonds ont été fournis par des emprunts de différentes sortes (8.436 millions). Enfin, des recettes ordinaires et extraordinaires ont fourni 6 milliards 313 millions. »

Le ministre a relevé ensuite les causes de la baisse du change. Il cite notamment le déficit des exportations vis-à-vis des importations, qui a atteint 5 milliards 229 millions en 1916 et 4 milliards 576 millions dans les dix premiers mois de 1917. Il a déclaré que, pour agir efficacement sur le change, il faut limiter la consommation et faciliter les exportations en renonçant à tout ce qui n'est pas absolument nécessaire.

Enfin il a signalé la situation florissante de la Caisse de dépôts et consignations et de l'Institut national des assurances. Il a souligné l'augmentation considérable des dépôts dans les Caisses d'épargne postales. Puis il a ajouté :

« Tout ce que nous avons doit être destiné à la guerre. Tout ce que nous aurons après la guerre devra être destiné à la reconstitution économique du pays et au soulagement de ceux qui souffriront de la guerre. Au 30 novembre 1917, on payait 82.257 pensions de guerre pour un montant de 58 millions. On prévoit que le 30 juin 1918 les pensions s'élèveront de 170 à 200 millions. »

« La guerre agit profondément sur la situation économique des belligérants et des neutres. Partout il y a augmentation des prix, réduction de la consommation, augmentation des difficultés de la vie. La situation des neutres est impressionnante, surtout pour les Pays-Bas, la Norvège et la Suède, où la situation favorable du change montre que la situation économique est également favorable. »

Un nouvel emprunt italien. — L'émission d'un nouvel emprunt national consolidé, 5 %, au prix de 86 lire 50, est annoncée par décret du lieutenant général du royaume. La souscription sera ouverte du 15 janvier au 3 février. Pour les Italiens à l'étranger, les souscriptions resteront ouvertes dans l'Europe et le bassin méditerranéen jusqu'au 3 février ; en dehors de l'Europe, jusqu'au 15 avril.

ÉTATS-UNIS

Le budget américain. — Les Chambres viennent d'être saisies du projet de budget pour l'année fiscale 1918-1919. L'élévation des crédits réclamés par le gouvernement des États-Unis montre d'une façon saisissante l'intensité et l'importance de l'effort américain.

Le montant total des crédits réclamés pour le prochain exercice s'élève, en effet, à plus de 13 milliards de dollars, dont plus de 11 milliards de dollars — soit environ 60 milliards de francs — sont consacrés aux dépenses de guerre.

Les dépenses prévues pour l'armée s'appliquent à un effectif d'un million et demi d'hommes. On annonce, d'ailleurs, que cet effectif sera augmenté dans de notables proportions dans des délais qu'on s'efforcera de rendre aussi courts que possible.

640 millions de dollars sont prévus pour l'aviation ; deux milliards de dollars pour l'industrie ; 237 millions de dollars pour les mitrailleuses ; 75

millions de dollars pour la construction de tanks. Des sommes non moins considérables sont consacrées à l'artillerie, aux munitions, à la marine. Le budget de ce dernier département s'élèvera à plus d'un milliard de dollars.

Les sommes destinées à faire face à l'ensemble de ces dépenses seront demandées en partie à de nouveaux impôts et en partie à l'emprunt.

L'aide financière aux Alliés. — Les emprunts consentis par l'Amérique aux Alliés dépassent 4 milliards de dollars par suite de l'autorisation qui vient d'être donnée par M. Mac Adoo, secrétaire du Trésor, de faire une avance supplémentaire de 685 millions de dollars à la Grande-Bretagne, de 155 millions de dollars à la France, de 7 millions et demi de dollars à la Belgique, d'un million à la Serbie.

Le total des avances aux Alliés est actuellement de 4.236.400.000 dollars.

Le contrôle gouvernemental sur les chemins de fer. — Afin d'assurer un meilleur rendement commun des chemins de fer américains, le président Wilson, après avoir convoqué les chefs des quatre grands syndicats ferroviaires, a décidé que le gouvernement en prendrait possession et en assurerait la direction à partir du 1^{er} janvier 1918.

M. Mac Adoo, qui a été nommé directeur général des chemins de fer, conserve le portefeuille du Trésor. M. Wilson, dans la déclaration accompagnant la proclamation annonçant la reprise des chemins de fer par le gouvernement, a dit qu'il demandera, quand le Congrès se réunira, que des garanties soient fournies quant au maintien en bon état du matériel des chemins de fer et que les bénéfices des Compagnies soient équivalents à la moyenne des trois dernières années, la dernière annuité finissant le 30 juin 1917.

M. Wilson a ajouté qu'il a pris cette mesure parce qu'il la considère indispensable. « Cette guerre est plutôt une question de ressources que d'effectifs. Pour que toutes les ressources puissent être mobilisées, il faut que les transports soient placés et organisés sous un contrôle unique dont les services simplifiés rendront de meilleurs résultats que s'ils étaient contrôlés par l'initiative privée. »

M. Wilson rassure les actionnaires des Compagnies de chemins de fer en leur disant que le gouvernement veillera à leurs intérêts avec un soin égal à celui de leurs administrateurs.

Les chemins de fer consacrés au trafic urbain ne sont pas compris dans le contrôle.

La circulation monétaire aux États-Unis. — Voici le tableau des monnaies d'or et d'argent ainsi que du papier en circulation aux États-Unis au 1^{er} novembre 1917. Nous établissons la comparaison avec le 1^{er} août 1914 et le 1^{er} novembre 1916 :

	1 ^{er} août 1914			1 ^{er} nov. 1916			1 ^{er} nov. 1917		
	(En milliers de dollars)								
Monnaies d'or et lingots.....	632.332	650.124	1.021.616						
Dollars d'argent..	69.982	70.352	75.940						
Monnaies divisionnaires d'argent..	160.129	180.585	207.884						
Certificats-or.....	974.987	1.562.373	1.920.881						
— argent.....	474.601	479.022	476.449						
Billets du Trésor (loi du 14 juillet 1890).....	2.420	2.049	1.921						
Billets des États-Unis.....	337.004	341.704	339.974						
Billets des Banques Nationales.....	716.514	707.863	701.606						
Billets des Banques de Réserve fédérale.....	»	247.140	878.657						
Total.....	3.367.369	4.241.162	4.924.928						

La population aux États-Unis étant évaluée au 1^{er} novembre 1917 à 104.719.000 habitants, la proportion de la circulation représente, par tête, 47 dollars 03. Au 1^{er} août 1914, la population n'était évaluée qu'à 100.867.000 habitants, et la proportion de la circulation n'était que de 35 dollars 33 par tête.

D'autre part, voici comment s'établit la situation du Trésor des États-Unis au 31 octobre 1917, comparativement au 31 octobre 1916 et au 31 juillet 1914 :

	Trésor des États-Unis		
	(En millions et centaines de mille dollars)		
	31 juill. 1914	31 oct. 1916	31 oct. 1917
Encaisse :			
Or.....	1.254.9	2.039.2	2.355.7
Argent.....	526.1	531.2	516.2
Total de l'encaisse.....	1.781.0	2.570.4	2.871.9
Circulation :			
Greenbacks et autres billets.....	343.9	348.5	346.8
Certificats d'or.....	974.4	1.770.2	1.481.8
— d'argent et billets du Trésor de 1890.....	477.0	481.1	478.3
Total de la circulation.....	1.795.3	2.599.8	2.306.9
Dépôts dans les Banques nationales et les Banques de réserve fédérale.....	62.2	69.4	172.8
Disponible dans les caisses du Trésor.....	81.6	84.5	858.0
Total de l'encaisse disponible.....	143.8	153.9	1.030.8

ALLEMAGNE

Banque Impériale d'Allemagne. — Le bilan de la Banque Impériale d'Allemagne, au 23 décembre 1917, accuse, sur celui du 15 décembre 1917, les variations suivantes :

	15 déc. 1917		23 déc. 1917		Compar.
	(En millions de marks)				
Encaisse or.....	2.406	2.406	»	»	
— argent.....	150	161	+	11	
Billets de l'Empire et bons des Caisses de prêts.....	1.103	1.167	+	64	
Portefeuille d'es-compte.....	12.283	12.618	+	335	
Avances.....	8	6	—	2	
Portefeuille titres....	96	91	—	5	
Circulation.....	10.773	11.026	+	253	
Dépôts.....	6.176	6.635	+	459	

Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque Impériale d'Allemagne (Millions de marks).

Dates	Encaisse		Billets de l'Empire (1)	Circulation	Comptes courants et dépôts	Portefeuille	Avances	Taux de l'escompte
	Or	Argent						
31 juil. 1914	1.253	275	33	2.909	1.258	2.081	202	5 %
7 août 1917	1.478	118	97	3.897	1.879	3.737	226	31 juil. 1917
31 oct. 1917	2.405	114	1.024	10.400	5.686	11.737	14	5
7 nov. 1917	2.405	118	1.015	10.404	5.529	11.515	8	8
15 —	2.405	124	998	10.363	5.726	11.688	9	»
23 —	2.405	131	982	10.377	5.746	11.698	8	»
30 —	2.405	134	1.057	10.622	6.045	12.234	9	»
7 déc.	2.406	139	1.080	10.691	6.037	12.146	7	»
15 —	2.406	150	1.003	10.773	6.176	12.283	8	»
23 —	2.406	161	1.167	11.026	6.635	12.618	6	»

En outre, au 23 décembre 1917, il y avait en circulation dans le public 6.099 millions de marks de billets de Caisses de Prêts et 348 millions de marks des Bons de Caisse de l'Empire.

(1) Depuis le 7 août 1914, les bons des Caisses de prêts (Darlehenskassenscheine) sont compris au bilan avec les billets de l'Empire (Reichskassenscheine).

La crise alimentaire. — Le *Vorwaerts* attaque en ces termes le système appliqué par von Waldow, le contrôleur des vivres, pour combattre la crise alimentaire :

« Les producteurs, les paysans et les riches habitants des villes vivent dans l'abondance. Comme l'accaparement n'est plus interdit, chaque millionnaire a ses cuisines et ses celliers pleins de jambons et de lard, tandis que les bourgeois des classes moyennes n'arrivent plus à soutenir leur existence qu'en dépensant tout ce qu'ils gagnent pour des vivres. Quant au peuple, il meurt de faim. Et trente ou quarante millions de personnes mourant de faim ne peuvent pas cependant rester silencieuses ! En présence de ce fait nous pourrions bien assister, d'ici à un mois, en Allemagne, à une catastrophe effroyable, à un effondrement plus grand encore que celui de la Russie, et comme résultat, la défaite allemande et la perte de la guerre ! »

Le gouvernement a été tellement irrité de cet article qu'il a suspendu le *Vorwaerts* pour trois jours.

De son côté, le *Berliner Tageblatt* tient le même langage :

« C'est avec de sombres préoccupations et de mauvaises appréhensions que la population urbaine — et non seulement celle de l'agglomération berlinoise — envisage l'hiver qui vient. Les perspectives de l'alimentation sont plus défavorables qu'elles n'ont été à aucun moment antérieur de la guerre. Au renchérissement général des moyens d'existence, devenu pour les masses profondes un effroyable fardeau, se joint le danger que même les produits d'alimentation les plus nécessaires ne peuvent être considérés comme assurés. Chacun sait qu'il faudra diminuer à bref délai la ration de graisse et qu'il sera difficile de maintenir la ration de pain. »

« Ce qui était depuis longtemps un secret de polichinelle est maintenant officiel, dit encore la *Vossische Zeitung* ; à partir du 1^{er} janvier, la ration hebdomadaire de graisse sera de 70 grammes au maximum, et la carte de semaine ne comportera en réalité que 62 gr. 5. »

Le bassin de Briey. — Renouvelant la démarche faite en 1915 par les six principales associations économiques de l'empire auprès du chancelier Bethmann-Hollweg, les associations d'industriels et de métallurgistes de Berlin et celle de Dusseldorf viennent d'adresser des mémoires au chancelier Hertling, ainsi qu'au maréchal Hindenburg. Ils réclament comme indispensable l'annexion du bassin minier de Briey et de Longwy, d'abord parce que l'état de dépendance dans laquelle se trouve l'Allemagne vis-à-vis de l'étranger pour l'approvisionnement en minerai de fer est très dangereux ; ensuite parce que le souci de l'avenir rend indispensable le déplacement de la frontière de Lorraine, et enfin — il faut noter l'argument — parce que la possession de ces régions est d'une valeur incommensurable au point de vue économique, industriel et agricole pour l'Allemagne, en vue d'une guerre future.

Comme on le voit, les puissances industrielles de l'empire gardent leurs buts de guerre immuables et ne laissent passer aucune occasion de les faire valoir à la fois auprès de la chancellerie et du commandement suprême, sachant fort bien que l'avis des militaires sera déterminant pour les négociations des diplomates.

La crise du charbon. — On télégraphie de Francfort qu'un arrêt complet du transport des combustibles a forcé la municipalité à prendre toutes les mesures d'économie possibles afin de permettre le ravitaillement des ménages. Les établissements d'hydrothérapie de la ville devront rester fermés jus-

taine mesure l'extrême réserve des vendeurs sur place. On recherche toujours les vins blancs.

La production des vins en France pendant l'année 1917, publiée par le *Journal officiel* des 25 et 30 décembre 1917, ainsi que l'état des stocks, se répartissent ainsi pour les dix gros départements producteurs comparativement aux résultats de l'année précédente :

Départements producteurs	1916		1917		Différences en 1916	
	Stocks antérieurs	Production	Stocks antérieurs	Production	Stocks antérieurs	Production
Hérault.....	61	9.080	84	9.801	+ 23	+ 721
Aude.....	39	4 865	69	5.180	+ 30	+ 315
Gironde.....	541	2.969	417	3.539	- 124	+ 570
Gard.....	16	1.672	19	1.481	+ 3	- 191
Pyr.-Orient..	10	3.332	26	2.436	+ 16	- 896
Char.-Infér..	26	825	37	989	+ 11	+ 164
Var.....	14	807	14	856	»	+ 49
Indre-et-Loire	29	557	25	927	- 4	+ 370
Loir-et-Cher..	19	552	21	776	+ 2	+ 224
B.-du-Rhône.	14	445	10	379	- 4	- 66
Aut. départ..	541	8.353	484	9.740	57	+1.387
France... ..	1 310	33 457	1.206	36.104	- 104	+2.647
Alger.. ..	39	4 522	90	3.145	+ 51	-1.377
Constantine..	5	751	15	700	+ 10	- 51
Oran.....	7	3.507	29	2.386	+ 22	-1 121
Algérie.....	51	8.780	134	6.231	+ 83	-2.549
Total général.	1.361	42.237	1.340	42.335	- 31	+ 98

L'augmentation de notre production pour 1917 est donc de 2.647.000 hectolitres, mais, par contre, les stocks ont quelque peu diminué, 104.000 hectolitres de moins qu'en 1916. Ainsi nos disponibilités seraient donc de 37.310.000 hectolitres, contre 34 millions 767.000 hectolitres en 1916.

Malheureusement, la forte diminution de la production algérienne annule presque l'augmentation des disponibilités de la métropole.

PETITES NOUVELLES

◆ L'action du *Crédit Foncier* est intéressante à 665 francs, cours qui comprend un coupon de 15 francs à détacher incessamment.

L'échéance du 1^{er} janvier détermine de nombreux achats d'obligations foncières et communales admises, comme on le sait, à servir de remploi aux valeurs totales et aux fonds des mineurs et des incapables.

Les tirages des 10 et 11 courant favorisent les titres de l'emprunt 1917 et les foncières 1903. Chacun de ces tirages est doté respectivement d'un gros lot de 250.000 et de 150.000 francs.

◆ La loi sur les loyers n'ayant pu être votée avant la fin de l'année 1917, le gouvernement vient de prendre un décret prorogeant jusqu'au 15 avril prochain le *moratoire des loyers*.

◆ La *Compagnie des Agents de change près la Bourse de Marseille*, réunie en assemblée générale le 14 décembre à l'effet de procéder, selon les termes de ces statuts, au renouvellement de sa

chambre syndicale pour l'exercice 1917-1918, a nommé : MM. L. Cheuret, syndic réélu, A. Godat, J. Goncet, J. Blisson, J. Laurans, L. Joullie, adjoints réélus ; E. Richard, adjoint.

◆ Un arrêté du préfet de police décide que la *Bourse des Valeurs* sera fermée les vendredis 29 et samedi 30 mars précédant la fête de Pâques ; les lundi 15 juillet, vendredi 16 août et samedi 2 novembre, lendemains de fêtes légales, et les samedis des mois de juin, juillet, août et septembre 1918. A partir du 1^{er} janvier 1918, les séances de la Bourse des Valeurs, qui avaient lieu le samedi de 11 heures à 13 heures, se tiendront aux heures normales, c'est-à-dire de 12 h. 1/2 à 14 h. 1/2.

◆ On nous communique la note suivante : « Certains journaux ont publié une information faisant connaître que M. Klotz, ministre des Finances, donnait son patronage à une *nouvelle revue commerciale* dont le premier numéro doit paraître sous peu. »

Cette information est foncièrement inexacte et M. L.-L. Klotz lui oppose un démenti formel.

Marché Financier

Paris, le 3 janvier 1918.

La liquidation de fin de mois qui s'est effectuée hier a été facile. Le taux de l'argent reste aux environs de 5 1/2 0/0 au Parquet et 5 3/4 0/0 en Coulisse.

Les transactions sont peu actives et la tendance en est quelque peu altérée.

Nos rentes se traitent favorablement ainsi que nos Chemins de fer et nos Banques.

Les valeurs russes sont toujours faibles. On enregistre par contre une demande assez suivie sur les mines d'or, les diamantifères et les cuprifères.

Parmi les derniers cours cotés nous relevons :

Au Parquet. — Au comptant : 3 %, 58,50 ; 5 %, 88,35 ; 4 %, 68,90 ; non libéré, 69,20 ; Banque de France, 5.220 ; Banque de Paris et des Pays-Bas, 1.010 ; Crédit Foncier, 665 ; Crédit Lyonnais, 1.097 ; Compagnie Algérienne, 1.387 ; Actions Est, 760 ; P.-L.-M., 915 ; Orléans, 1.081 ; Midi, 910 ; Nord, 1.195 ; Ouest, 685 ; Métropolitain, 415 ; Nord-Sud, 128,25 ; Omnibus, 407,50 ; Voitures à Paris, 326 ; Suez, 4.550 ; Thomson-Houston, 841 ; Boléo, 934 ; Pennaroya, 1.230 ; Extérieure, 117,25 ; Russe 5 % 1906, 55,50 ; Serbe 5 % 1913 (Monopoles), 58 ; Andalous, 408 ; Saragosse, 461 ; Rio-Tinto, 1.824 ; Briansk, 218 ; Prowodnik, 178 ; Naphte, 240 ; Tréfileries du Havre, 260 ; Monbard Aulnoye, 503 ; Etablissements Bergougnan, 1.505.

Marché en Banque. — Au comptant : Toula, 635 ; Maltzof, 348 ; Platine, 395 ; Cape Copper, 110 ; De Beers ordinaire, 387 ; Mount Elliot, 131,50 ; Spassky, 37,25 ; Bakou, 1.110 ; Utah, 574 ; Spies, 13 ; Chartered, 22,75 ; East Rand, 12 ; Rand Mines, 81,75 ; Modderfontein B, 235 ; Malacca ordinaire, 144 ; Financière des Caoutchoucs, 259.

Marché de Londres (derniers cours). — Consolidés, 55 3/8 ; Emprunt 3 1/2, 85 3/4 ; Emprunt français, 78 1/2 ; South Eastern, 36 1/2 ; Ontario, 19 1/2 ; United Steel com, 100 1/2 ; Canadian Pacific, 159 1/2 ; Rand Mines, 3 1/16 ; De Beers, 13 5/8 ; Rio Tinto, 63 1/2.

Marché de New-York (derniers cours). — Atchison Topeka, 85 1/2 ; Calumet, 428 ; Canadian Pacific, 39 1/2 ; General Electric, 135 1/2 ; Louisville Nash, 111 ./. ; Southern Pacific, 83 1/2 ; United Steel com, 93 5/8 ; Union Pacific, 102 1/8 ; Argent en barres, 86 7/8.

L'Administrateur-Gérant : GEORGES BOURGAREL.

Paris.— Imprimerie de la Presse, 16, rue du Croissant. — Simart, imp.